



Senonnes



Bulletin Municipal

2019

Sommaire

Le mot du Maire.....	p 2
Vie Municipale.....	p 3 à 8
Vie Sociale.....	p 9 à 14
Les Services du Territoire.....	p 15 à 17
Rétrospective 2018.....	p 18
Agenda.....	p 19

Mairie de SENONNES

1 rue de la poste - 53390 SENONNES
Tél. 02 43 06 44 15
e-mail : mairie.senonnes@wanadoo.fr
Site web : www.senonnes.com

Horaires :

Lundi : de 14h à 16h

Mardi et jeudi matins : de 10h à 12h

Vendredi : de 14h30 à 18h30

Secrétaire : Anne Aubriot

Bulletin Municipal de SENONNES

Directeur de la publication :
Madame Béatrice BARBE

Imprimé en 185 exemplaires :
Mise en page et impression : Jérôme Blin - 49 Pouancé
www.imprimerie-blin.com
Sous réserve d'erreurs typographiques

Janvier 2019

Dépôt légal en cours.

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année vient de se terminer et voici le moment de vous souhaiter en mon nom, celui de l'ensemble du conseil municipal nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches pour 2019.

À la lecture de ce bulletin, vous découvrirez au fil des pages, l'actualité de notre commune, les décisions et les travaux réalisés en 2018 ainsi que toutes les informations sur la vie municipale et citoyenne.

Je remercie mon équipe pour toute son implication dans le courant de cette année et un merci également à notre secrétaire de mairie pour la rigueur de notre gestion budgétaire et l'accueil de nos administrés. Le travail n'est pas simple dans ces temps où une réforme en pousse une autre et l'année qui vient ne dérogera certainement pas à la règle.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont élu domicile à Senonnes.

Nous avons œuvré tout au long de cette année 2018 : la rénovation de la salle communale qui fut un chantier de 8 mois, l'accessibilité des toilettes publiques, la rénovation des WC et la création d'une petite pièce servant d'office à l'arrière du secrétariat, et différents travaux dans les logements communaux dont une rénovation importante pour deux logements.

En 2019, d'autres travaux verront le jour : la création du parking à côté du cimetière, un nouvel atelier municipal, la réfection du clocher. Nous continuerons la mise aux normes des Établissements recevant du public (ERP). Aussi, n'oublions pas le passage de la fibre optique pour 2020. Tous les propriétaires concernés par l'élagage recevront un courrier de la mairie. Nous avons émis l'année dernière la création d'un futur lotissement route d'Éancé : 2 bureaux d'études nous ont répondu et nous allons étudier ces dossiers.

Comme vous pouvez le constater, encore beaucoup de projets pour notre petite commune qui j'espère répondront aux attentes des usagers.

Lors de la réception de ce bulletin, vous pourrez également prendre connaissance du bulletin intercommunal joint.

Je vous renouvelle pour chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette année 2019.

Bonne lecture.

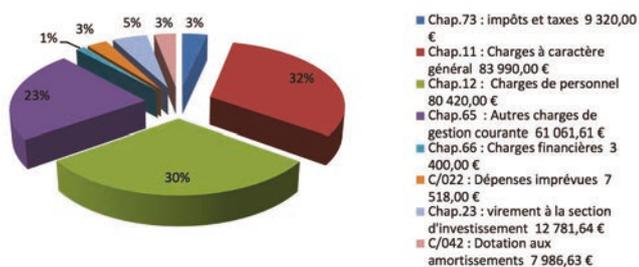
*Le Maire,
Béatrice Barbé*



Budget Communal 2018

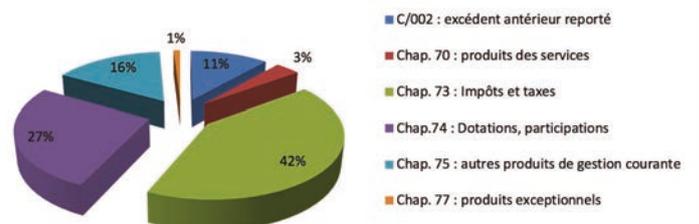
Dépenses de Fonctionnement

Chap.73 : Impôts et taxes.....	9320 €
Chap.11 : Charges à caractère général.....	83990 €
Chap.12 : Charges de personnel.....	80420 €
Chap.65 : Autres charges de gestion courante.....	61061,61 €
Chap.66 : Charges financières.....	3400 €
C/022 : Dépenses imprévues.....	7518 €
Chap.23 : Virement à la section d'investissement.....	12781,64 €
C/042 : Dotation aux amortissements.....	7986,63 €



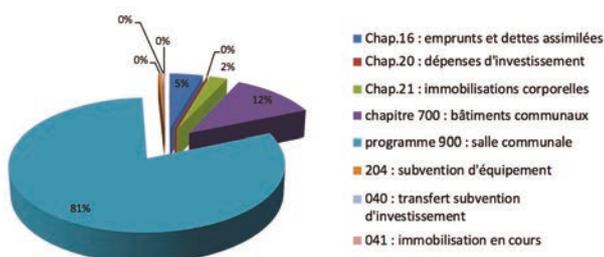
Recettes de Fonctionnement

C/002 : Excédent antérieur reporté.....	30263,30 €
Chap. 70 : Produits des services.....	9490 €
Chap. 73 : Impôts et taxes.....	111353 €
Chap.74 : Dotations, participations.....	70821 €
Chap. 75 : Autres produits de gestion courante.....	42000 €
Chap. 77 : Produits exceptionnels.....	2550,58 €



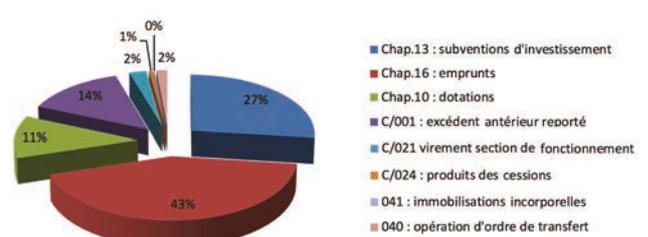
Dépenses d'Investissement

Chap.16 : Emprunts et dettes assimilées.....	24000 €
Chap.20 : Dépenses d'investissement.....	200 €
Chap.21 : Immobilisations corporelles.....	13000 €
Chap.700 : Bâtiments communaux.....	62487,69 €
Programme 900 : Salle communale.....	430086,39 €
204 : Subvention d'équipement.....	2600 €
040 : Transfert subvention d'investissement.....	550,58 €
041 : Immobilisation en cours.....	1155 €



Recettes d'Investissement

Chap.13 : Subventions d'investissement.....	143940 €
Chap.16 : Emprunts.....	231000 €
Chap.10 : Dotations.....	60472,88 €
C/001 : Excédent antérieur reporté.....	74157,51 €
C/021 : Virement section de fonctionnement.....	12781,64 €
041 : Immobilisations incorporelles.....	1155 €
040 : Opération d'ordre de transfert.....	7986,63 €



Le conseil municipal

Le Maire : Béatrice BARBE

Les Adjoints :

Stéphanie RESTOUT : 1^{ère} adjointe

Bruno POIRIER : 2^{ème} adjoint

Catherine GEORGET : 3^{ème} adjointe

Les Conseillers :

Martial COLAS, Maryvonne COLOMBEAU, Emilie GESLIN, Jean Yves JOLY, Fabrice LEBORDAIS



Activité Municipale 2018

Dix réunions ordinaires, les réunions régulières du maire avec les adjoints et les réunions commissions ont assuré la gestion des affaires courantes, du budget et de la mise en œuvre des projets communaux avec une attention particulière à la conduite du chantier de rénovation de la salle communale. **(Les comptes rendus officiels et complets sont consultables sur le site internet : senonnes.com et en Mairie)**

1/ Le 30 janvier 2018

- Salle communale : Point des travaux en cours
- Dissolution du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau) du Craonnais
- Finances locales :
 - Autorisation du maire à engager les dépenses d'investissement 2018
 - Réalisation des emprunts pour la rénovation de la salle Communale
 - Modification du plan de financement/DETR 2018
- Divers :
 - Document unique
 - Commission logement
 - Syndicat du bassin du Semnon
 - Chemin de la Cure

2/ Le 15 mars 2018

- Finances locales :
 - Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2017
 - Affectation des résultats du budget de la commune 2017
 - Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2018
- Divers :
 - Chemin de la Cure : Proposition d'échange de parcelles à surfaces équivalentes
 - Sécurisation du bourg : projet d'acquisition de radars pédagogiques
 - Entretien espaces verts
 - Propreté du bourg : décision de faire un courrier aux riverains négligeants

3/ Le 10 avril 2018

- Intercommunalité :
 - Désignation d'un référent santé
- Finances locales :
 - Taux d'imposition pour les taxes locales
 - Vote des subventions
 - Vote du budget primitif 2018
- Divers :
 - Chemin de la Cure
 - Salle communale :
 - Validation de l'aménagement du parking
 - Validation de l'équipement de la salle de convivialité
 - Visite du clocher

4/ Le 29 mai 2018

- Éclairage public
 - SDEGM est devenu TE53 (Territoire Energie Mayenne) : gestionnaire pour la commune
- Protection des données :
 - Adhésion au service Règlement Général de Protection des Données du CDG 53
 - Nomination du DPD (Délégué à la protection des Données)
- Finances locales :
 - Décision budgétaire modificative pour la mise en sécurité du défibrillateur
 - DETR 2018
- Divers :
 - Projet éolien des Caves : constat par huissier des chemin ruraux communaux avant travaux
 - Projet éolien Senonnes / St Erblon
 - Entretien des espaces publics sans pesticide
 - Salle communale : point sur l'avancée des travaux
 - Chemin de la Cure

5/ Le 5 juillet 2018

- Droit de préemption
- Sécurisation du bourg : achat d'un radar pédagogique ?
- Finances locales :
 - Décisions budgétaires modificatives
 - Fond de concours accordé par le Conseil communautaire pour la sécurisation du bourg
- Divers :
 - Tarifs de location de la salle communale
 - Réseau Très Haut Débit en Fibre Optique : adressage des voies et des habitations
 - Projet éolien de St-Morand
 - Inventaire des zones humides de 2013
 - Travaux dans le clocher
 - Arrosage pendant les congés de l'employé communal

6/ Le 17 juillet 2018

- Avis sur le projet de réalisation du parc éolien de Senonnes - St Erblon
- Chemin de la Cure :
- Règlement intérieur des salles communales

7/ Le 18 septembre 2018

- Droit de préemption urbain
- Projet d'un nouvel atelier communal derrière le préau de la salle communale
- Salle communale : réception des travaux, gestion des locations
- Divers
 - Verbalisation des dépôts sauvages de déchets : fixée à 150€
 - Indemnisation du gardiennage de l'église
 - Finances locales : décision budgétaire modificative
 - Participation financière aux frais de scolarité d'un enfant hors commune
 - Inventaire des zones humides

8/ Le 23 octobre 2018

- Groupement de commandes pour les travaux sur les réseaux d'eau potable, pluviales et eaux usées
- Droit de préemption urbain : présentation du plan de localisation des périmètres avec la liste des parcelles concernées
- Personnel communal : prime de fin d'année du personnel
- Commission de contrôle des listes électorales
- Modification des statuts de la Communauté de Communes du pays de Craon
- Divers :
 - Salle communale : aménagement paysager
 - Visite du chantier éolien des caves
 - Commémoration du 11 novembre

9/ Le 27 novembre 2018

- Servitude Enedis chemin de Lionnières
- Document unique d'évaluation des risques professionnels pour le personnel communal
- Rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Craon
- Rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- Projet éolien de "Grandes Landes" – St Michel La Roë/La Selle Craonnaise
- Projet d'atelier communal
- Subvention exceptionnelle à la classe de mer pour l'école
- Projet d'acquisition d'un radar pédagogique
- Contrôle de sécurité de l'aire de jeux et des buts de foot
- Illuminations de Noël
- Divers :
 - Fossés et égouts Chemin de la cure
 - Haie Lotissement de l'aubépine

10/ Le 13 décembre 2018

- Projet éolien des Halleries : réponse au tribunal administratif de Nantes
- Adhésion au contrat de groupe de couverture des risques statutaires pour les agents communaux

Nos parlementaires



LETTE D'ELISABETH DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne - Conseillère Générale

Madame, Monsieur,

Avec l'arrivée de l'hiver et les festivités de fin d'année, le temps de notre rendez-vous annuel revient. Un bulletin municipal, quel que soit son rythme, marque toujours le temps qui passe, inexorablement. C'est aussi une belle occasion de mettre en avant l'action de l'équipe municipale et de raconter la vie de la commune.

C'est en l'occurrence une belle occasion pour moi d'exprimer toute ma reconnaissance à celles et à ceux, qu'ils soient élus ou membres associatifs, qui gèrent, fédèrent, organisent et animent notre territoire.

Oui, je veux dire ma reconnaissance aux élus. Ils ont tellement à faire dans un contexte particulièrement difficile. Les contraintes budgétaires et leurs lourdes responsabilités, associées aux exigences toujours plus pressantes des citoyens, découragent de plus en plus de maires. Et les récents sondages ne disent pas le contraire. Un maire sur deux abandonnerait son mandat en 2020. C'est le même constat pour les conseillers municipaux. Je ne sais plus qui a dit "les élus des communes sont toujours à portée d'engueulade"... C'est la réalité. Plus souvent critiqués, ils attendent trop souvent et bien longtemps les compliments et les remerciements. Et pourtant... et pourtant que d'heures passées, que d'arbitrages remis en cause, que de plans abandonnés... avant d'avoir le sentiment du travail accompli, dans l'intérêt général.

Ouvrons les yeux, si la France des villages est ce qu'elle est, c'est en grande partie grâce à l'engagement de ces "fantassins" de la République. Ces acteurs de proximité s'engagent sans compter et, en Mayenne, je peux en témoigner, ils s'impliquent passionnément.

Or, qui dit moins d'élus, dit moins de représentants du peuple. La démocratie est alors en danger.

Et de fait, cela entraîne plus de fonctionnaires pour compenser le travail de tous ces élus qui sont en partie bénévoles. Clémenceau disait "la France est un pays fertile, quand on y plante des fonctionnaires, il y pousse des impôts"! Je ne crois pas qu'à l'heure actuelle, cette option serait acceptable.

Il en est exactement de même pour toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour le monde associatif. Nous ne leur disons jamais assez combien leur engagement est primordial pour animer la vie culturelle et sportive de nos communes, pour accompagner les

populations en difficulté, pour aider les plus personnes vulnérables...

Dans notre département, tous les domaines sont explorés par le bénévolat. Si nous avons à nous passer de cette richesse humaine, de ce lien social indispensable entre générations, la facture serait lourde pour le contribuable, au sens propre comme au sens figuré.

Alors, collectivement, montrons leur notre sincère reconnaissance !

Au-delà de ma gratitude, je veux aussi exprimer un autre sentiment que m'inspirent celles et ceux qui s'engagent : la fierté. La fierté de représenter un territoire aussi inspiré.

"La Mayenne est un département injustement méconnu", c'est ce que nous dit à l'envi Monsieur le Préfet. Il a parfaitement raison. Nous avons tellement d'atouts, tellement de talents. Lorsque je témoigne de nos initiatives à l'extérieur, je mesure et je compare, je me rends invariablement à l'évidence, nous avons du caractère et du courage. Notre département est certes petit par la taille, mais grand par ses valeurs. C'est donc une source inépuisable de fierté pour l'élue que je suis.

Et c'est avec enthousiasme qu'avec Guillaume CHEVROLLIER, nous avons souhaité faire découvrir à nos collègues sénateurs et à la presse spécialisée la culture, la tradition et l'art de vivre en Mayenne. Nous avons organisé une opération intitulée "les journées de la Mayenne au sénat". Cette initiative a permis à une quarantaine de producteurs locaux de faire connaître leur savoir-faire et les richesses gastronomiques de notre territoire. Ce fut un réel succès et nous espérons vivement que cette opération permettra à notre beau département de rayonner à sa juste valeur au-delà de ses frontières!

En cette période de vœux, recevez toutes et tous mes chaleureux souhaits de santé et de prospérité pour 2019 !

Elisabeth Doineau



GÉRALDINE BANNIER

Députée Mayenne (2^{ème} circonscription)

Permanence parlementaire :

8 avenue Razilly - 53200 Château-Gontier

stephanie.garot@clb-an.fr

Tél. 02 43 12 63 82 ou 07 88 15 78 91

Le lundi : 14h30-18h30 / Le mercredi : 14h-17h / Le jeudi : 9h-12h30

Rénovation de la salle communale

Du DÉMÉNAGEMENT
à l'INAUGURATION de la salle communale...



Discours d'inauguration de la salle communale

Monsieur le Préfet,
 Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,
 Madame la Député, Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux,
 Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Craon,
 Monsieur le Président du GAL,
 Mesdames et Messieurs les Maires, les Conseillers Municipaux,
 Monsieur Chaineau, Maître d'œuvre,
 Chers concitoyens

Je vous remercie de vous joindre à nous dans le cadre de l'inauguration de la salle communale.

Tout d'abord, un peu d'histoire sur ce bâtiment. Construit en 1898, il accueillait l'école publique et plus précisément, dans l'ancienne salle, la classe des grands. La classe des maternelles et des primaires se situait dans le bas du bourg au 30, 32, 34 rue Jean Boby, aujourd'hui devenus logements communaux. En 1960, a eu lieu un agrandissement de l'existant et a permis l'ouverture de deux classes pour les grands et petits ainsi que l'aménagement d'un préau, d'une cour de récréation et de toilettes. Puis l'école publique a fermé au bénéfice de l'école privée qui devenait mixte. Cette classe inoccupée devenait alors salle communale qui a son tour subira une rénovation dans les années 80.

Depuis une quinzaine d'années, un projet de rénovation ou de construction neuve était évoqué par mes prédécesseurs. Le besoin d'une nouvelle salle et les impératifs d'accessibilité inclus au calendrier ADAP 2016-2021 nous ont amené à prendre la décision de rénover ce bâtiment.

Un projet en partenariat avec l'école de Senonnes avait été réfléchi et étudié mais n'a pu aboutir à notre grand regret. Chacun de son côté a rebondi : l'école avec son effectif de plus de 40 élèves mène son projet d'extension dans ses propres locaux et la mairie a orienté son projet dans la rénovation de cette salle.

Il va sans dire que nous n'aurions pas pu réaliser un tel équipement avec les seules ressources de notre collectivité sachant que le montant total des travaux s'est élevé à 449 094 €TTC (équipements et aménagements



15 décembre - inauguration de la salle communale

paysagers compris). Aussi, je profite de la présence des représentants des administrations de l'État et de différents élus pour les remercier de la contribution financière que les uns et les autres ont apportée.

Aussi, nous pouvons féliciter M. Chaineau, Maître d'œuvre, qui dans son projet, a su optimiser au mieux l'espace dont nous disposions. Sur la base de ce plan, les entreprises et les corps de métiers ont livré une réalisation de qualité et achevé les travaux dans le délai imparti, ce qui mérite d'être signalé. Je citerai les entreprises Lardeux, Pigeon, BTEM, Cochin, Cary, Baron, Aubert, LBSP, Sorieux, Guérin, Gérard et Gilot ainsi que les différents partenaires qui ont participé à cette réalisation.

Aujourd'hui, nous disposons de deux salles : l'une d'une capacité d'accueil de 100 personnes et l'autre plus petite de 30 personnes réservée aux associations et pouvant être louée en annexe de la grande. La cour a été aménagée de façon à être sécurisante et un terrain de boules a été créé.

Je voudrais, en conclusion, retenir un enseignement de l'aboutissement de ce projet. De nos jours, une petite commune comme Senonnes a toute sa place en tant que collectivité territoriale par le service de proximité qu'elle peut apporter à ses administrés. Ne plus répondre aux besoins et aux attentes des habitants peut être ressenti comme un constat d'impuissance et d'échec.

*Le Maire,
 Béatrice Barbé*

Travaux de rénovation de la salle communale et création de parking attenant

Plan de financement TTC

Dépenses	Recettes
Maîtrise d'œuvre.....34 976,11 €	DETR..... 94 596,75 €
Travaux de réhabilitation salle communale et parking.....378 373,18 €	Aide du Conseil Général contrat de territoire..... 9 936,00 €
Raccordement aux réseaux.....2 342,24 €	Aide européenne (à confirmer)..... 41 400,00 €
Bureau de contrôle et SPS..... 4 002,48 €	Aide régionale.....35 000,00 €
Audit thermique potentiel solaire...2 148,00 €	Emprunt..... 150 000,00 €
Tests étanchéité..... 983,52 €	Fonds de compensation TVA..... 10 000,00 €
Diagnostic amiante..... 2 253,60 €	Autofinancement avec prêt relais de 80 000 euros.....108 161,86 €
Publication et dossiers AO..... 2 516,70 €	TOTAL.....449 094,61 €
Ameublement équipement..... 18 840,55 €	
Aménagement paysager.....2 658,23 €	
TOTAL.....449 094,61 €	

Tarifs de location de la salle communale

Tarifs Grande Salle	Commune	Hors commune
Journée jusqu'à 2 heures du matin.....	140,00 €	170,00 €
Week-end.....	200,00 €	240,00 €
Saint Sylvestre.....	200,00 €	240,00 €
Vin d'honneur (manifestations, mariage, sépulture ..).....	50,00 €	60,00 €
Forfait chauffage (du 15 octobre au 15 avril).....	30,00 €	
Location vaisselle.....	0,50 €	
Forfait horaire ménage.....	30,00 €	
Activités sportives cotisation annuelle.....	100,00 €	
Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux.....	400,00 €	
Acompte et assurance.....	30% à la réservation + attestation d'assurance	
Tarifs Petite Salle réservée en semaine aux réunions	Commune	Hors commune
Du lundi au vendredi inclus.....	35,00 €	45,00 €
Week-end.....	35,00 €	45,00 €
Forfait chauffage (du 15 octobre au 15 avril).....	15,00 €	
Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux.....	100,00 €	
Acompte et assurance.....	30% à la réservation + attestation d'assurance	

LES ÉLECTIONS :

Les élections Européennes se dérouleront le 26 mai 2019.

LISTES ÉLECTORALES : NOUVELLES INSCRIPTIONS

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.
Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Pour voter pour les élections européennes du 26 mai 2019,
il faut demander à être inscrit avant le **31 mars 2019.**

Pour s'inscrire, il faut se rendre à la mairie ou envoyer les documents ci-dessous par courrier :

- formulaire cerfa n°12669*01
- photocopie d'un justificatif d'identité
- photocopie d'un justificatif de domicile



État civil



Naissances

CARTRON Mathéo : 4 janvier
GUITTON GRENON Esteben : 24 mars
MADIOT BARRAIS Chloé : 10 avril
FERRON Mina : 15 juin
BOISSEAU MARION Océane : 25 juillet
MAURY Maël : 22 août
CHEVALIER Louis : 17 septembre
MARQUET Soline : 8 novembre 2018
LE BRAS Swann : 25 décembre 2018
BÎRLAN Alessia : 31 décembre 2018



Mariages

BOUZON Alexandre
et BRUNEAU Chrystelle : 25 août
ROUSSEAU Erwan
et JOLYS Mélanie : 25 août



Décès

COCONNIER Alphonse : 26 mai

Ses commerces

- Le Cosy : salon de coiffure - Tél. 02 43 12 33 95
- Westracing : la sellerie - Tél. 02 43 12 33 96
- Le Fair Play (fermeture provisoire)



Le Cosy



Westracing



Le Fair Play

- L'Atelier De Ellie :

38, rue Jean Bobby - 53390 Senonnes

"Cet endroit est déjà connu par beaucoup de gens à Senonnes : il s'agit de "L'Atelier de Ellie".

Il a ouvert ses portes en mai 2016. La créatrice, Mme Elka Delcheva, s'est spécialisée dans la fabrication de bijoux précieux, de bijoux fantaisies, d'oeufs gravés... mais aussi dans la fabrication de bouquets et d'accessoires pour le mariage !

La fabrication est réalisée à la main, ce qui rend chaque article unique et original.



Iliade - Résidence André Baslé

Un gîte de groupes

L'Iliade, c'est le logement !

16-30 ans

- ✓ 6 résidences dans deux départements :
- ✓ 3 à Château-Gontier (53)
- ✓ 1 à Senonnes (53)
- ✓ 1 à Segré (49)
- ✓ 1 au Lion d'Angers (49)

Une large gamme de logements meublés : de la chambre au T5 (colocation)

Pour personne seule ou famille (Profil) : Etudiant / scolaire, Apprenti, salarié, stagiaire de la formation, etc...



A partir de 30€ /mois (prix résident avec APL, taux maximum)

L'Iliade, c'est la restauration !

Des plats variés & équilibrés « fait maison », du lundi au vendredi (matin, midi & soir)



Tarif résident : 5,50€

Tarif pour vous tous : 7,95€



L'Iliade, c'est un espace de réunion !

Location de salles : réunion, séminaire, formation, atelier...



A partir de 30€ la demi-journée

- ✓ 3 à Château-Gontier
- ✓ 1 à Segré
- ✓ 1 au Lion d'Angers
- ✓ 1 à Senonnes

Bienvenue à la GREZ

La Grez 53390 SENONNES

Tél. 02 99 47 80 02

06 83 21 94 06



École Notre Dame de Pontmain



2, RUE DE L'HIPPODROME
53390 SENONNES
Tél. 02 43 06 80 57
ecolesenonnes53@orange.fr
site internet : ecole-senonnes.fr

41 élèves de la toute petite section au CM2 sont inscrits pour cette année scolaire.

Ils sont accompagnés par Anne Barbé, chef d'établissement et enseignante en maternelle-CP avec l'aide de Nathalie Madeline, ASEM. et de Jocelyne Meignan enseignante en CE-CM.

Le thème de cette année :

"C'est dans ma nature"

Mots-clés : respect, partage, coopération, entraide.



Classe maternelle-CP



Classe CE-CM

Juillet 2018 : Olympiades et remise de médailles



- 1 / Atelier cuisine
- 2 / Réalisation de petits sablés pour les anniversaires de décembre
- 3 / On goûte et on partage les recettes de chaque classe.



Septembre 2018 visite à la médiathèque de Craon



Rentrée 2018 : mise en place d'un conseil des enfants pour voter le règlement d'école



Petit Ours brun part en week-end dans chaque famille



Avril 2018 : installation de rampes d'accès par les parents

DATES À RETENIR POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE :

- Samedi 9 février 2019 : Soirée comique avec Ange-Oliver le déjanté - Salle de l'Orion
- Samedi 2 mars 2019 : Repas et soirée dansante - Salle de Congrier
- Vendredi 26 avril 2019 : Portes ouvertes - de 16h30 à 19h
- Samedi 22 juin 2019 : Fête de fin d'année



Juin 2018 : la chasse aux insectes à la Rincerie

A.P.E.L.

Association des Parents d'Élèves
Présidée par Aurélie Cocard. Cette association organise diverses manifestations et ventes afin de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques.

O.G.E.C.

Organisme de Gestion des Écoles Catholiques
Présidé par Céline David. Cette association s'occupe de la gestion financière de l'école et est indispensable à son bon fonctionnement.

Assistantes maternelles

LES P'TITS BOUTS

LEBORDAIS Isabelle : 02 43 06 83 33 / 06 71 30 41 15

PLANTÉ Nathalie : 09 87 02 44 90 / 07 82 73 24 26



Isabelle et Nathalie, assistantes maternelles agréées exercent leur métier depuis plusieurs années. Elles mettent leur expérience au profit des enfants qu'elles accueillent ainsi qu'aux parents souvent demandeurs de conseils.

Depuis quatre ans, Isabelle et Nathalie se rencontrent deux fois par mois avec les enfants pour pratiquer diverses activités comme le bricolage, peinture, comptines... Ces jours-là, les repas pris en commun permettent de fêter les anniversaires tous ensemble. Tous ces moments là sont très appréciés par les enfants.

La sortie au refuge de l'Arche cette année a eu lieu en juin, les enfants aiment aussi beaucoup cette journée.

En Janvier, Isabelle et Nathalie réuniront enfants et parents autour d'une galette des rois, l'occasion pour les parents de découvrir les activités réalisées lors des rencontres.

**Isabelle et Nathalie vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2019.**

Madame Fazilan ROBERT

21, rue Jean Boby - 53390 Senonnes

Tél. 02 43 06 96 59

Vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle ?

J'accueille vos enfants dès le plus jeune âge (0 à 6 ans) y compris les périscolaires dans un lieu de vie avec jardin et proche de l'école. Nous réaliserons ensemble de nombreuses activités ludiques et édu-catrices. Tous les enfants sont les bienvenus, même le week-end et j'accepte les horaires atypiques.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2019.



Relais Petite Enfance

Pôle Action Sociale

8, rue d'Anjou - St-Aignan-sur-Roë

Tél. 02 43 07 15 32 ou 07 88 07 15 15



Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'informations, de rencontres, et d'échanges au service des parents, futurs parents et des assistantes maternelles qui accueillent les enfants de 2 mois à quatre ans.

CALENDRIER 2019

De janvier à juin 2019 - de 9h30 à 11h30
Salle des fêtes - SENONNES

- Mardi 15 janvier
- Mardi 26 février (psychomotricité)
- Mardi 12 mars (éveil musical)
- Mardi 26 mars
- Mardi 23 avril
- Mardi 7 mai
- Mardi 21 mai (éveil musical)
- Mardi 11 juin
- Mardi 25 juin

Théâtre



Vous avez été plus de 1300 spectateurs à venir nous applaudir cette année et nous vous en remercions !

Une page se tourne ... mais pour en écrire une nouvelle ! En effet, depuis le mois de septembre, nous voici à nouveau plongés dans l'écriture de notre nouvelle pièce que nous jouerons à la salle de l'Orion en février 2020. **Nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux à nous suivre dans notre aventure !**

Nous vous souhaitons une belle année 2019 !

Suivez nous sur facebook : @Theatrearrierecour

La troupe de l'Arrière-Cour

Anciens combattants de Senonnes AFN



L'assemblée générale des anciens Combattants a eu lieu début février 2018 en présence de Mme BARBE Maire ainsi que des Anciens Combattants venus payer leur cotisation. Cette réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

Activités en 2018 :

- **Cérémonie du 8 mai 2018 à Senonnes** : dépôt de gerbe aux monuments aux morts, lecture par Mme le Maire de la lettre du secrétaire d'état des Anciens Combattants puis vin d'honneur à la mairie. Je remercie Mme la Directrice ainsi que les enfants de l'école pour leur présence.
- **Cérémonie du 11 novembre 2018** : dépôt de gerbes aux monuments puis lecture de la lettre de Secrétaire d'état aux anciens combattants par Mme Le Maire. Nous avons eu l'honneur d'être assistés par deux militaires : un venu d'Angers et l'autre résidant à Senonnes. Nous les remercions.
Après cette cérémonie, nous nous sommes rendus à Saint-Michel la Roë où il y avait 13 drapeaux, puis nous avons été conviés au vin d'honneur.
- **Dimanche 9 décembre 2018 : cérémonie de la fin de la guerre d'Algérie.** Nous avons reçu le canton avec la fanfare de Ballots. Les enfants de l'école accompagnés de Mme la directrice ont chanté la Marseillaise.

Nous sommes ensuite allés prendre le verre de l'amitié à la salle. Un grand merci à tous ceux qui sont présents lors de ces cérémonies.

*Le Président,
Mr Godde*

Le comité des fêtes



Toute l'équipe du comité des fêtes de Senonnes vous donne rendez-vous le **samedi 6 juillet 2019** sur l'hippodrome pour notre traditionnelle fête villageoise.

Nous comptons sur votre présence.

*Le Président,
Yannick Burban*

Club de l'Amitié

Au cours de l'année 2018, nous avons eu la possibilité de nous réunir plusieurs fois :

Le 1^{er} février :

- Réunion du bureau afin de prévoir :
 - l'Assemblée Générale ;
 - le repas du club ;
 - le voyage annuel

Le 15 février :

Concours inter-club à Congrier

Le 22 février :

Assemblée Générale à la Mairie

Le 1^{er} mars :

Rencontre cartes à la Rouaudière

Le 14 mars :

Repas du club au foyer

Le 16 mars :

Rencontre territoriale à Saint-Aignan

Le 27 mars :

Voyage avec les AFN d'Éancé à Dénézé-sous-Doué

Le 15 septembre :

Repas territorial à Saint-Aignan

Le 1^{er} lundi de chaque mois :

Rencontre pour la dictée



C.E.R.G.O.



Après une année 2017 conforme à la tendance nationale quant à la baisse significative des chevaux à l'entraînement, - 8% pour le CERGO, le premier semestre 2018 a confirmé cette tendance puisqu'au 30 juin la baisse par rapport à 2016 était de 14% et par rapport à 2017 de 13%.

Au 31 décembre 2018, la baisse par rapport à 2017 n'est plus que de 5%, ce qui confirme une nette amélioration sur le deuxième semestre 2018. Nous espérons, dès le 1er trimestre 2019 retrouver un niveau de nombre de chevaux à l'entraînement équivalent à celui de 2016.

Notre dossier relatif à nos projets d'investissements n'a pas reçu l'accord de France Galop qui nous a demandé de revoir par degré d'importance l'ensemble de nos projets. Nous sommes actuellement entrain d'étudier des solutions intermédiaires et notamment pour tout ce qui touche aux problèmes de sécurité. Ce projet sera présenté prochainement aux représentants des entraîneurs lors d'une réunion mensuelle.

Notre nouveau Responsable des Pistes, Monsieur Geoffrey GAUCHER, est arrivé le 2 octobre 2018, avec la mission première de faire un audit complet de la situation et notamment, un rapport complet sur l'état de nos infrastructures.

De nombreuses actions d'amélioration ont déjà été engagées, elles se poursuivront sur 2019.

Durant cette année 2018, nous avons également accueilli Madame Christine GOHIER, Elle est employée à 1/3 temps, elle exerce la fonction de secrétaire et va progressivement prendre la partie opérationnelle de la fonction de Trésorier afin de libérer Serge BERSON qui conservera sa fonction de Trésorier au sein de notre conseil d'Administration.

La convention d'utilisation de la piste de l'hippodrome a été mise en place au cours du quatrième trimestre 2018, nous remercions la Société des courses.

Nous remercions les représentants des entraîneurs, ils sont au nombre de quatre, ils participent activement à notre démarche d'amélioration de nos infrastructures lors de nos réunions mensuelles.

Nous comptons aujourd'hui, 31 entraîneurs sur notre Centre d'entraînement, dont 3 permis d'entraîner. Nous avons pu constater à nouveau, que des chevaux entraînés sur le centre ont courus des Groupes, des listés et des tiercés, ces participations contribuent à l'amélioration de la réputation de notre centre d'entraînement. Ils nous faut vous féliciter pour le travail que vous accomplissez et pour les nombreuses victoires et places que vous avez obtenues sur 2018.

Merci à tous nos entraîneurs pour le respect des règles internes permettant le bon fonctionnement du Centre, au personnel employé par le CERGO qui s'efforce de maintenir l'outil en bon état de fonctionnement et aux bénévoles qui œuvrent sans compter pour notre Association.



Nous aurons une pensée pour notre trésorier Serge BERSON qui rencontre actuellement des problèmes de santé. Nous espérons qu'il retrouvera rapidement la forme que nous lui connaissons et que nous pourrons à nouveau le voir sur le centre d'entraînement. Tous les membres du CERGO se joignent à moi pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

Bonne et heureuse année 2019.

*Le Président,
Daniel THEARD
et les Membres du Conseil d'Administration*

Société des Courses de Senonnes-Pouancé

Notre nombre de Sociétaires aura été de 100 pour l'année 2018, dont 6 entraîneurs et 17 bénévoles. Nous adressons un grand merci à l'ensemble de nos adhérents pour leur soutien.

Nous n'avons pas bien commencé l'année 2018 puisque notre réunion prévue le 1^{er} avril a dû être annulée et transférée sur l'hippodrome de DURTAL le 8 avril ; ceci à cause des fortes pluies qui ont rendu notre piste impraticable.

Nous avons perdu le bénéfice d'une réunion MINI PREMIUM, nos 3 courses de haies et avons dû organiser cette réunion pour seulement 6 courses de plat afin de préserver l'intérêt des entraîneurs et des propriétaires.

Nous avons eu pour la première fois une réunion complètement PREMIUM à l'occasion de l'étape du GTI du 13 juillet. Les 8 courses PREMIUM ont été retransmises en direct sur la chaîne EQUIDIA. La dotation supplémentaire d'organisation qui nous a été versée par France Galop nous a permis d'atténuer la perte que nous avons eu lors de notre première journée de courses. Nous savons doré et déjà que France Galop nous a renouvelé cette journée PREMIUM, ceci malgré la suppression de nombreuses réunions PREMIUM sur les autres hippodromes.

Nous avons eu 47 courses en 6 réunions, dont 39 courses P.M.H. et 8 courses PREMIUM. 545 chevaux ont participé à ces épreuves, 269 en plat, 67 en haies, 54 en cross et 155 en trot, ce qui fait une moyenne de 11,6 chevaux par course, soit une légère baisse de 8,60% par rapport à 2018.

Sur les 390 chevaux participant aux courses de galop, 127 ont été des chevaux entraînés à Senonnes, soit 33% pour 38% en 2017. Il est important de préciser que sans cette forte participation, notre nombre de partants serait beaucoup moins important. Nous comptons sur le soutien de nos entraîneurs de SENONNES pour maintenir ce niveau de participation, notamment le jour de notre réunion PREMIUM du 14 juillet 2019 qu'il nous faut absolument conserver pour les années à venir.

La convention de mise à disposition de la piste de l'hippodrome pour le CERGO vient d'être mise en application, le rapprochement de ces deux structures témoigne d'une volonté réciproque de pérenniser cette activité sur nos deux communes de SENONNES et POUANCÉ.

De nombreuses animations ont été soit initiées soit renouvelées par nos bénévoles, l'objectif étant de faire venir bien évidemment nos habitués mais aussi de conquérir un nouveau public dont nous avons besoin pour faire face à nos nombreux investissements.

Dimanche 6 mai 2018 :

Journée des enfants - Arène Evènements
Tous au paquodrome

Samedi 19 mai 2018 :

Journée sous le thème de l'ANGLETERRE
Fish and chips

Journée des sponsors - Course AFASEC
Apprentis Jockeys

2 Course des cavaliers d'entraînement

Course des Entraîneurs de Galop - Prix
Philippe MONNIER)

Soirée des bénévoles et remise de récompenses
aux 2 cavaliers vainqueurs et du trophée
Philippe MONNIER à B LEFEBVRE

Dimanche 3 juin 2018 :

Journée en partenariat avec l'ILIADE,
le CERGO, la Mairie de Senonnes

Marche le matin et pique-nique sur
l'hippodrome

2 courses de poneys

Vendredi 13 juillet 2018 :

Réunion PREMIUM
5^{ème} Etape du G.T.I.

Dimanche 21 octobre 2018 :

Finale du "Défi pour 2018" - Séjour à Jersey
1 course de poneys

Notre traditionnelle course des Entraîneurs de Galop au trot attelé s'est déroulée à l'occasion de notre réunion du samedi 19 mai 2018, c'est Bertrand LEFEBVRE qui a remporté cette épreuve avec ARIANE D'AND, cheval entraîné par Franck FURET. Eric LERAY a terminé second, suivi d'Adrien LACOMBE.

À l'issue de cette course, le trophée Philippe MONNIER a été remis à l'heureux vainqueur.

Pour la première année, ont été organisées deux courses réservées aux cavaliers d'entraînement salariés de nos entraîneurs évoluant sur le CERGO.

La course de plat a été remportée par Guillaume FOURRIER avec le cheval MY SWASHBUCKLER de l'écurie COUETIL et la course de haies par Arnaud COTTIN avec le cheval KROISSANT BLEU de l'écurie Adrien LACOMBE.

Merci à tous les participants pour le spectacle qu'ils nous ont offert.

Notre calendrier 2019 :

La société des courses hippiques de Senonnes - Pouancé souhaite valoriser le site de l'hippodrome des Senonnettes et optimiser l'utilisation qui en est faite aujourd'hui.

Chaque réunion rassemble près d'un millier de spectateurs, de turfistes et autres amateurs de chevaux et de sports équestres.

Est donc née l'idée de créer un événement qui puisse, au-delà des courses, réunir tous les passionnés de chevaux et que le site de Senonnes-Pouancé deviennent un lieu où le monde des courses hippiques et celui des sports équestres deviennent complémentaires.

C'est pourquoi, nous avons décidé, d'organiser un CCE qui se déroulera le Dimanche 23 Juin 2019 sur le site de l'hippodrome de Senonnes-Pouancé.

Dimanche 7 avril 2019 :

Galop (plat-obstacles)

Mercredi 1^{er} mai 2019 :

Galop (plat-obstacles)

Dimanche 5 mai 2019 :

Mixte (trot-obstacles)

Samedi 1^{er} juin 2019 :

Trot amateurs (course des entraîneurs de galop)

Dimanche 23 juin 2019 :

Concours Complet

Dimanche 30 juin 2019 :

Mixte (trot-obstacles)

Dimanche 14 juillet 2019 :

Galop - (Galop-obstacle) **Journée Prémium** EQUIDIA).

Dimanche 20 octobre 2019 :

Galop (plat-obstacles)

Notre Assemblée Générale annuelle se tiendra le vendredi 1^{er} mars 2019 à 20 h, salle communale de SENONNES.

Merci à tous nos fidèles sponsors et à tous les nouveaux que nous avons accueillis en 2018, aux Municipalités de SENONNES et POUANCÉ, au Conseil Général de la Mayenne et au Syndicat Mixte du Pays de CRAON qui nous aident chaque année.

Un grand merci également à tous nos bénévoles qui œuvrent pour notre association.

Bonne et heureuse année 2019.

*Le Président,
Daniel THEARD
et les Membres du Conseil
d'Administration.*

Association du Service de Maintien à Domicile (ASMAD)



Le SSIAD

L'ASMAD est une association qui, depuis 30 années, gère un service de soins infirmiers à domicile.

À ce jour, ce service dispose d'une autorisation de **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.



Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale, sous forme d'un budget annuel versé au SSIAD.

Les soignants assurent des **soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. Les infirmières du SSIAD évaluent les besoins.** La plupart des soins techniques infirmiers sont confiés aux infirmiers libéraux avec lesquels l'ASMAD a signé une convention.

Pour les personnes âgées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon.

Pour les Personnes entre 20 et 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.



EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce de la maladie afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.



SPASAD du Pays de Craon

En 2017, l'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un **SPASAD** (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par l'**ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE**, en lien avec les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de **BALLOTS, COSSÉ-LE-VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZÉ, SAINT-AIGNAN-SUR-ROË.**

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.
Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

70, rue Lavoisier - 53230 Cossé le Vivien
Tél. 02 43 98 94 33
E-mail : asmad53@wanadoo.fr

ADMR



Des services modulables : interventions ponctuelles ou régulières et horaires adaptables à vos besoins.

Un engagement au quotidien : écoute, entraide, relation de proximité, convivialité et respect de la personne.

L'ADMR de Saint-Aignan-sur-Roë, c'est une équipe de 16 professionnels qui interviennent à domicile et 20 bénévoles qui animent l'association afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi.

Rejoignez notre équipe de bénévoles : Acteurs du lien social !
Vous aussi, **vous pouvez nous rejoindre et devenir bénévole !**
Des missions variées et adaptées aux disponibilités et envies de chacun.

Contactez-nous !
DEVIS GRATUIT

Plus d'informations sur www.admr53.fr



Services pour la MAISON : ménage, repassage, petits travaux de jardinage et bricolage.



Services pour la FAMILLE : garde d'enfants à domicile, soutien parental.



Services pour RESTER CHEZ SOI : aide aux séniors et aux personnes en situation de handicap.

ADMR de Saint-Aignan-sur-Roë
7, rue Relais des diligences 53390 Saint-Aignan-sur-Roë
02 43 07 45 94 - staignan.admr53@wanadoo.fr

Vos référents locaux sur la commune de Senennes
Paulette COLAS : 06 35 15 45 39
Jean-Yves JOLY : 06 23 67 00 62

L'Épicerie sociale

“Faire ses courses, ouvrir son frigidaire, préparer le repas, nombreux sont les actes liés à l'alimentation accomplis tous les jours. Nous les réalisons naturellement sans nous rendre compte de leur portée. Ils sont pourtant des actes forts du quotidien. Ils construisent notre bien-être et participent activement à créer ce lien social fondamental à l'être humain. Ne pouvoir accéder en quantité suffisante à une nourriture saine et équilibrée, c'est s'exclure, c'est rompre le lien social, c'est ouvrir la porte aux problèmes de santé et de bien-être”.

C'est à ce défi de précarité alimentaire que l'épicerie sociale “Le Pélican” tente de répondre depuis près de 13 ans.

Tous les 15 jours, le vendredi après-midi de 14h à 18h, des personnes et /ou des familles préalablement orientées par les travailleurs sociaux du Conseil départemental de la Mayenne effectuent leurs achats alimentaires au Pélican. En contrepartie d'une participation financière (10% du prix réel des denrées), elles accèdent à des produits variés et de qualité et peuvent retrouver ainsi une sécurité alimentaire.

Il importe de souligner que rien ne serait possible sans l'implication et l'engagement de nos bénévoles. Ils interviennent à toutes les étapes du fonctionnement de l'épicerie sociale : collecte et transport des denrées, mise en rayon, distribution, ... Ils sont les chevilles ouvrières de la solidarité alimentaire sur notre territoire : Un grand merci à eux !

Cette année encore, des bénévoles ont participé à la collecte nationale de la Banque alimentaire les 30 novembre, 1er et 2 décembre 2018. Chaque denrée collectée est redistribuée dans le département afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

Nombreux sont les acteurs à œuvrer pour l'épicerie sociale : la banque alimentaire, l'ESAT du Ponceau, les communes du territoire, la communauté de communes du pays de Craon... Leur contribution et leur soutien nous sont indispensables, et nous tenons à les saluer.



Le ravitaillement du jeudi

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressé, merci de contacter

Noëlle BILHEUX au 02 43 06 54 34

Maryse BEYER : 02 43 09 62 02

Association Loi 1901 déclarée le 21 novembre 2005
au B.O. du 10/12/05 N° 895

Lieu : ancienne trésorerie,
Rue Pierre Boisramé - 53390
Saint-Aignan-sur-Roë
asso.pelican@orange.fr
Tél. 02 43 06 14 18



Relais Santé Bien-être

Des élus “référents santé” dans les 37 communes de la Communauté de Communes du Pays de CRAON

Depuis juin 2018, un élu référent “santé” a été nommé dans chaque conseil municipal des 37 communes composant la Communauté de Communes du Pays de CRAON.

Cette initiative est née de la volonté des membres de l'association Relais santé bien-être et des élus de la Communauté de communes de connaître les besoins des habitants en matière de santé.

Rappelons que l'association Relais santé bien-être, composée uniquement d'habitants, a pour objet de placer l'habitant au cœur du projet de santé du territoire et ainsi de le rendre acteur de sa propre santé. Ses missions sont, entre autres, de créer du lien avec les professionnels de santé afin d'avoir une offre de soins adaptée aux besoins et de mener des actions de prévention grand public.

L' élu “référent santé” a pour mission de créer du lien entre les habitants et l'association Relais santé bien-être. Il recueillera les besoins ou suggestions des citoyens pour les transmettre à

l'association, et communiquera les informations sur les actions menées sur le territoire.

Cet interlocuteur local permettra de mieux connaître les besoins des publics et contribuera à favoriser l'accès aux soins de tous et à préserver la santé des citoyens.

Si vous avez des questions ou des attentes, n'hésitez pas à contacter votre mairie qui vous transmettra les coordonnées de l' élu référent. Puis, celui-ci les relaiera au service “santé” de la Communauté de communes.

Faisons en sorte de préserver l'offre de soins sur notre territoire en créant cette dynamique.

Pour plus de renseignements :
Julie Girard, animatrice santé

Tél. 07 85 51 53 43 animation.sante@paysdecraon.fr



Lutte contre les cambriolages

La gendarmerie de CRAON rappelle que vous avez la possibilité toute l'année de vous inscrire à l'opération "tranquillité vacances". Cette offre totalement gratuite est également valable pour les entreprises.

Demandez le formulaire :
cob.craon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Signalez votre départ par téléphone à la gendarmerie de CRAON :
Tél. 02 43 06 17 20

Beaucoup d'autres informations sur le site du référent sûreté :
www.referentsurete.fr

Facebook :
Groupement-de-Gendarmerie-de-la-Mayenne

Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes!**

OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Prévention des vols au préjudice des personnes âgées

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée ;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique ;
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance ;
- Faites installer sur votre porte un oeillet et un entrebâilleur ;
- Entrez vos outils et les échelles dans des locaux fermés ;
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes "veuf", "veuve", "madame" ou "mademoiselle".

Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants ;
- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent ;
- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé ;
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac, fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte;
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité de la poste ou de tous autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission ;

- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez vous ;
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie ;
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Au quotidien, si vous rencontrez une situation anormale et quoi qu'il arrive en cas de doute, à toute heure, faites le 17.





Visite du sous-préfet au mois de juillet



25 octobre - 33 convives au repas communal



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 9 décembre

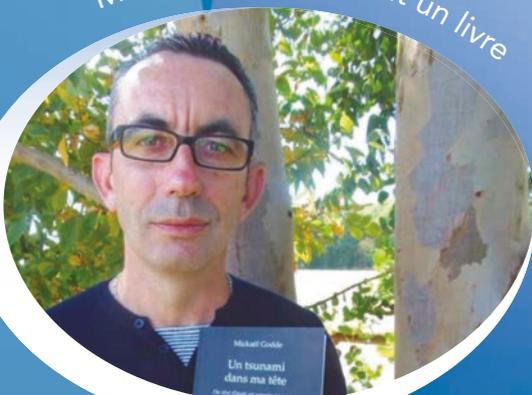


15 décembre - Inauguration de la salle communale



Simon, un senonnais champion de France de courses de poney

Mickaël Godde a écrit un livre



2018 en photos



Remise des dictionnaires

l'Agenda 2019

- **Vœux du Maire :**
Vendredi 18 janvier
- **Soirée comique avec Ange-Oliver le Déjanté
organisé par l'école à la salle de l'Orion :**
Samedi 9 février
- **Repas et soirée dansante
organisée par l'école à la salle de Congrier :**
Samedi 2 mars
- **Courses :**
Dimanche 7 avril
- **Portes Ouvertes de l'école :**
Vendredi 26 avril de 16h30 à 19h
- **Courses :**
Mercredi 1^{er} mai
- **Courses :**
Dimanche 5 mai
- **Courses - Trot Amateurs** (course des entraîneurs au galop) :
Samedi 1^{er} juin
- **Fête de fin d'année de l'école :**
Samedi 22 juin
- **Courses - Concours Complet :**
Dimanche 23 juin
- **Courses :**
Dimanche 30 juin
- **Fête villageoise** (Comité des fêtes)
Soirée repas et feu d'artifice :
Samedi 6 juillet
- **Courses journée Premium Equidia :**
Dimanche 14 juillet
- **Courses :**
Dimanche 20 octobre





Senonnes